

Belgium-Namur: Architectural and related services

OJ S 46/2020 05/03/2020

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Province de Namur — service des marchés publics

National registration number: 0207.656.511_538952

Postal address: Rempart de la Vierge 2/1

Town: Namur

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Sabine Guisse

E-mail: sabine.guisse@cfwb.be

Telephone: +32 24133421

Internet address(es):Main address: <https://www.province.namur.be/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=368730>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<http://www.cellule.archi/>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.cellule.archi/>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Fédération Wallonie-Bruxelles — cellule architecture

Postal address: Boulevard Léopold II 44

Town: Molenbeek-Saint-Jean

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Sabine Guisse

E-mail: sabine.guisse@cfwb.be

Telephone: +32 24133421

Internet address(es):Main address: <http://cellule.archi>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Namur — Trem.a Musée des arts anciens — désignation d'une équipe d'auteurs de projet pour l'étude et le suivi de l'exécution des travaux de rénovation et d'extension de l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy

Reference number: PNCMP-Trem.a-F02_0

II.1.2. Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Les services concernent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux de restauration, de rénovation et d'extension du bâtiment historique: un hôtel de maître du XVIII siècle classé comme monument par AR du 24.4.1944. L'infrastructure n'est plus adaptée aux normes de sécurité et d'accessibilité ni aux exigences muséales contemporaines, d'autant que le musée est reconnu en catégorie A. Le récit muséal restera centré autour de l'art mosan du moyen-âge tandis que le musée ambitionne de développer des activités innovantes autour de la notion de trésor et d'atteindre le nombre de 25 000 visiteurs/an (15 000 en 2017). La surface-plancher totale actuelle, d'environ 1 500 m² (1/4 inutilisable-stabilité), devra être augmentée pour atteindre 3 750 m². Le programme inclut des espaces d'expositions permanentes et temporaires ainsi que les services complémentaires destinés au public, au personnel mais également au stockage de la collection, dont les conditions de conservation seront adaptées.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1 950 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Main site or place of performance: L'Hôtel de Gaiffier d'Hestroy est situé 24 rue de Fer à 5000 Namur.

II.2.4. Description of the procurement

Les services comprennent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité. Ils s'articulent autour de 9 compétences requises, au minimum:

— À l'étape des demandes de participation (candidatures), seules la compétence architecture /restauration (soit incluant une compétence en matière de restauration) et la compétence scénographie muséale est demandée. En vertu de l'article 8, paragraphe 2 de la loi du 17.6.2016, le candidat inclura (tous) le(s) opérateur(s) économique(s) dont la capacité est mobilisée pour satisfaire aux conditions de sélection (niveaux spécifiques minimaux exigés) relatives à la capacité technique et professionnelle. Ces opérateurs économiques ne pourront donc pas être des tiers (sous-traitant, consultant, etc.). Lorsqu'un candidat compte plusieurs opérateurs économiques, ces derniers forment ce qu'on appelle un «Groupement» (société momentanée, cotraitance, etc.). La responsabilité (de la candidature puis, le cas échéant, de l'

offre et de la mission) est partagée entre ces opérateurs économiques. Un mandat doit être donné à l'un des opérateurs du groupement, appelé «Mandataire»: ce dernier dispose du pouvoir de signature et représente le groupement à l'égard de l'adjudicateur. Le candidat seul ou le mandataire du groupement sera chargé, en tout ou en partie, de la compétence architecture.

— En vue de la production des offres et de l'exécution du marché, les candidats retenus devront assumer en outre 7 compétences supplémentaires (stabilité, techniques spéciales, PEB, acoustique, design mobilier, design signalétique et conception de jardin). Toute compétence jugée utile ou pertinente par rapport à l'objet du marché pourra alors également être ajoutée. Le soumissionnaire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) tiers (sous-traitant(s), consultant(s), etc.) pour assumer ces 7 compétences supplémentaires requises et les éventuelles, compétences ajoutées de son initiative.

Il sera également demandé de faire une proposition de collaboration avec un artiste pour l'intégration d'une œuvre d'art, en application du décret du 10.5.1984 relatif à l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments publics. Cette proposition sera à formuler dans l'offre. Le coût de l'œuvre et les honoraires de l'artiste ne sont pas compris dans l'enveloppe budgétaire mentionnée ci-après.

La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.

Le budget des travaux est estimé à ce jour à 13 00000 EUR, TVA et honoraires non compris. Les honoraires sont calculés sur base d'un pourcentage forfaitaire, soit 15 % du montant total des travaux (décompte final), toutes compétences confondues (compétences requises + éventuelles compétences ajoutées d'initiative par le soumissionnaire).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 950 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 5

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les informations concernant les options seront reprises dans le cahier des charges.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

L'inscription au registre de la profession du candidat (ou dans le cas d'un groupement, son mandataire) chargé de la compétence architecture sera attestée de la façon suivante:

- base de données officielle et d'accès gratuit sur laquelle l'adjudicateur pourra procéder à la vérification,
- à défaut: fourniture d'une attestation datant de moins de 3 mois d'inscription à un ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans sa région/son pays d'origine.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— démonstration des compétences pour la mission: prouvée via une liste reprenant, pour toute compétence minimale requise à l'étape de candidature (architecture/restauration et scénographie muséale), les missions menées dans les 5 dernières années (attention: la date maximale prise en compte pour une référence construite est celle de réception provisoire de l'ouvrage) pouvant constituer des références pour la ou les compétence(s) que l'opérateur économique assumera pour le présent marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Concernant la compétence architecture/restauration et, plus spécifiquement, la gestion des travaux, la liste des missions comprendra au minimum une référence livrée (réception provisoire des travaux obtenue) ayant fait l'objet d'un marché public dont le montant des travaux s'élève au minimum à 5 000 000 euros HTVA. Cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui sera chargé de la gestion des travaux, (rédaction du cahier des charges et suivi de l'exécution), faisant par cette dernière la preuve de sa compétence en cette matière.

Concernant la compétence scénographie muséale, la liste des missions comprendra au minimum une référence d'aménagement intérieur scénographique d'un espace muséal d'une surface nette de minimum 1000 m² (au minimum réception de l'étude obtenue). Cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui sera chargé de la scénographie muséale, faisant par cette dernière la preuve de sa compétence en cette matière.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/04/2020 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 15/09/2020

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

[1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes:

Annexe 1: formulaire DUME.xml

Annexe 2: Critères de limitation du nombre de candidatures retenues & Contenu du dossier de candidature

Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics.

Cette déclaration vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur: les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe deux du présent avis de marché.

[2] La procédure se déroule en deux temps:

1) Sélection qualitative: sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers sont invités à remettre offre,

2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. Les critères d'attribution sont les suivants:

- qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte (45 %);
- performance et fonctionnalité (35 %);
- optimisation de l'investissement (15 %) et présentation de l'offre (5 %).;

[3] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17.6.2016. Pour information, les documents-types desquels les documents du présent marché s'inspirent sont accessibles sur le guide pratique de la Cellule architecture:

www.marchesdarchitecture.be

[4] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture, du/des pouvoirs subsidiant(s) le cas échéant ainsi que de minimum 3 experts extérieurs;

[5] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au cahier des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 14 000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus;

[6] La durée du marché mentionnée au point II.2.7) est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux;

[7] Pour visiter les lieux, l'accès est organisé aux dates suivantes: le 31 mars (9 heures-12 heures) et le 2 avril (13 heures-17 heures). Cette visite est facultative. Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/03/2020